

Inauguration de la fin des travaux à la Rue de la Nouvelle Cure
Allocution de Daniel Senesael, Député-Bourgmestre
Evregnies, le 14 janvier 2018

Mesdames, messieurs,
Chers amis,

Bonjour à toutes et tous et merci de nous avoir rejoint pour l'inauguration de la fin des travaux de cette rue de la Nouvelle Cure. Avant toutes choses, qu'il me soit permis de vous adresser à vous ainsi qu'à vos proches mes vœux les plus choisis pour cette année 2018, nouvelle et généreuse, que je vous souhaite emplie de bonheur et de succès dans tout ce que vous entreprendrez.

Depuis que je suis entré en fonction en tant que bourgmestre il y a de cela près de 25 ans, les autorités communales ont toujours mis un point d'honneur à offrir à notre entité estaimpuisienne et à ses habitants un réseau routier et d'égouttage digne de ce nom. De plans triennaux en plans triennaux, l'ensemble de nos voiries et égouts ont fait l'objet d'une attention particulière et dans ce cadre, il était à présent temps de s'attaquer à cette rue de la Nouvelle Cure. Une rue qui, pour l'anecdote, doit son nom au presbytère, devenu depuis lors la Maison du Patrimoine et de la Mémoire, qui y fut implanté en remplacement de l'Ancienne cure, bâtiment remarquable datant de l'époque de Louis XIV qui fut déclarée incommode car elle se dégradait et était jugée trop éloignée de l'église Saint-Vaast.

Pour ce qui est du programme d'entretien de nos voiries je peux d'ores et déjà vous annoncer qu'il ne s'arrêtera évidemment pas ici puisque, afin d'être à la hauteur des attentes légitimes de notre population, nous nous attaquerons cette année dans le village de Leers-Nord à la rue de Berne qui fera l'objet d'une rénovation complète, à la rue de Néchin avec une réfection des filets d'eau et des accotements ainsi qu'à la rue du Cornet qui subira un renouvellement total, y compris des égouttages. En outre, l'enduisage de la traversée de Saint-Léger sera totalement refait. Enfin, votre village d'Evregnies ne sera pas en reste et fera l'objet d'une attention toute particulière étant donné qu'en plus de la rénovation complète du sentier allant de la rue du Greffier à la rue du Quennelet, nous procéderons à l'extension de l'école. Au-delà de ces travaux déjà conséquents, 300.000 € seront consacrés à l'entretien de nos voiries communales.

Chers amis,

Ces travaux pour lesquels nous sommes réunis aujourd'hui, rendus nécessaires de par la vétusté de l'égout public, ont consisté en la mise en place d'un réseau d'égouttage séparatif flambant neuf, dont la vocation est de séparer totalement les eaux usées des eaux de pluies.

Nous avons également profité de la nécessité de ces travaux pour repenser et modifier totalement la voirie afin d'y garantir une sécurité accrue. Le choix a ainsi été fait de placer la rue en zone résidentielle. Cela signifie que les usagers faibles y ont à présent toute priorité et que la vitesse des véhicules motorisés y est limitée à 20km/h. A n'en pas douter, il s'agit là d'une avancée significative pour la sécurité de chacune et chacun.

Pour la qualité de leur action, j'aimerais remercier, l'entreprise Koch Ockier de Tieghem qui s'est chargée de la bonne réalisation de ces travaux pour un montant d'un peu plus de 430.000 € et les auteurs de projets que sont Ipalle et plus particulièrement Thomas Lericque ainsi que le bureau GÉOEXIM en la personne de Damien Berghe. Qu'il me soit également permis de souligner l'implication de notre service travaux qui, sous la houlette de l'Echevin des Travaux Christian Leclercq, du Chef du service travaux Julien Demarque et sous la surveillance de Patrick Bocklant et David Bruneau s'est chargé de l'élaboration du projet ainsi que du suivi du chantier.

Je tiens par ailleurs à remercier les riverains cette fois pour leur patience parfois mise à l'épreuve durant ces 4 mois de chantier. Même si les délais semblent toujours trop longs, je me dois de souligner la rapidité d'exécution puisque celle-ci a été plus performante que prévue. Nous pouvons néanmoins considérer que votre patience a été récompensée au vu du résultat final et de l'accroissement de la sécurité que la finalisation de ces travaux ne manquera pas d'apporter.

Pour poursuivre dans les remerciements, j'aimerais saluer le travail de l'artiste locale Véro Depraetere, habitante d'Evregnies, qui s'est chargée de la réalisation des plaques de rue que vous avez eu le plaisir d'admirer il y a quelques instants. Je tiens à la remercier pour le temps et l'implication qu'elle a consacré à la création de ces plaques réalisées avec la technique de la peinture sur porcelaine, une technique durable, apte à résister aux intempéries mais qui nécessite beaucoup de patience.

Ceci étant dit, il ne me reste à présent plus qu'à vous inviter à partager ensemble le traditionnel verre de la convivialité en musique grâce au concours de Jazzband Company que je remercie pour leur présence tout comme je remercie le service animation de la commune qui s'est chargé, avec le professionnalisme qu'on leur connaît, de la bonne organisation de cet évènement.

Merci pour votre attention.